

Le Mardi 15 Novembre 2022, une délégation UFAP UNSa Justice d'Outre-Mer emmenée par le Secrétaire Général Emmanuel CHAMBAUD et son adjoint Luciano DUSSECHI, a été reçue au Palais Bourbon à l'Assemblée Nationale par les parlementaires ou leur représentant des territoires ultramarins.



Cette rencontre avait pour objectif d'évoquer la place fondamentale de notre environnement carcéral dans la lutte contre les violences sociétales martiniquaises. Pour cela, il a été nécessaire d'exposer nos problématiques liées à la profession mais particulièrement les spécificités inhérentes à notre territoire.



Pendant 2h30 d'échanges riches et constructifs, vos serviteurs UFAP UNSa Justice de Martinique, auditionnés, ont rendu un rapport et ont exposé à nos 4 députés Marcellin NADEAU, Jean-Philippe NILOR, Johnny HAJJAR et Jiovanny WILLIAM, les « 4 URGENCES » structurelles nécessaires dans la lutte contre les violences en Martinique.

**Nos départements ne doivent souffrir d'aucunes discriminations structurelles.**

**« Sommes-nous un peuple à part entière ou entièrement à part »**

*(Extrait du discours du député Jean Philippe NILOR à l'Assemblée Nationale)*

Attentifs et sensibles à nos interventions, nos 4 parlementaires martiniquais, unis, se sont engagés dans la réflexion avec tous les autres parlementaires d’Outre-Mer sur les « 4 URGENCES » :

- Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale (UHSI)
- Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA)
- Equipe Régionale d’Intervention et de Sécurité (ERIS)
- Brigade cynotechnique



Au cours des débats, nous avons aussi évoqué le transfert de compétence des missions d’extractions judiciaires dévolues dans l’hexagone à l’Administration Pénitentiaire depuis 2011. A ce titre, dans le cadre de la lutte contre les violences en Martinique comme sur les autres territoires d’Outre-Mer, le sujet de reprise de ces missions en Outre-Mer permettrait le renfort de nos collègues des forces de sécurité intérieure sur la voie publique.

La lutte contre les violences doit fédérer tous les acteurs politiques, judiciaires, administratifs, médicaux sociaux, associatifs, autour d’une vision sociétale martiniquaise globale et ne doit pas écarter le dénominateur commun des violences : LA PRISON.



La délégation  
UFAP UNSa Justice Martinique,

Stéphane LORDELOT  
Louis-Georges GRIFFIT  
David SIRMON